



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E165239

VALABLE JUSQU'AU 23/05/2025

ÉDITÉ LE 05/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2016
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 17/01/2024
52 000

Raison sociale : HAUTS DE FRANCE COUVERTURE

3 RUE DES JONQUILLES
62218 LOISON SOUS LENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS RCS . 823 390 562

Siret : 823 390 562 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3060498-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 16879440F 0001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 16879440F 0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/04/2024

Téléphone : 03 21 76 31 18
Portable : 06 37 10 81 80

Fax :

Site Internet : www.hdfcouverture.fr

E-mail : contact@hdfcouverture.fr

Responsabilité légale :
HDF BUSINESS COMPANY (885 004 838) / CRESPEL ROMAIN PRÉSIDENT / HAVEZ
JORDAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 11 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/05/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	26/06/2024
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	28/08/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	28/08/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/08/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	28/08/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/05/2023
o Isolation des combles perdus	28/08/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	26/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.